

Restauration de la Houzée sur la commune de Selommes (41)

La Houzée est un petit cours d'eau de première catégorie piscicole et classé en liste 2. Elle parcourt 20,8 km depuis sa source jusqu'au Loir sur la commune d'Areines.

Le secteur de travaux se situe à Selommes, zone amont de la Houzée. Ce tronçon **sur-élargi et rectifié** était **très envasé**.

La ripisylve se composait de **peupliers cultivars**.

Le chantier situé au cœur du bourg de Selommes est visible de la route ce qui facilite la communication auprès des habitants (site vitrine).

Maître d'ouvrage : Communauté d'agglomération Territoires vendômois CATV

Coût total et financements du projet : 34 250 €HT (soit 41 100 €TTC)

60% AELB, 20% Région Centre-Val de Loire, 20% CATV.

Période de réalisation et durée des travaux : Octobre 2018 (2 semaines)

Entreprise : Environnement 41 / Varvoux TPF

Présentation des objectifs :

- Diversifier les écoulements et redynamiser le cours d'eau pour retrouver des habitats et faciliter l'auto-épuration ;
- Mettre en place une ripisylve adaptée et équilibrée.



Avant travaux (zone aval)

Après travaux (zone aval)



Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

Etat des lieux : La Houzée est un cours d'eau recalibré, surdimensionné et colmaté avec un écoulement homogène. Sur ce tronçon, proche de la source, le cours d'eau présentait une sur-largeur ainsi qu'une végétation rivulaire non adaptée aux cours d'eau. La hauteur de vase pouvait atteindre **2 mètres** par endroit.

Informations sur les aspects administratifs :

Les travaux de restauration ont été réalisés dans le cadre du **contrat territorial Loir médian et ses affluents** (signé en septembre 2016). Un arrêté préfectoral de D.I.G. a autorisé le syndicat à réaliser les travaux.

Descriptif technique :

- **Restauration du gabarit naturel** du cours d'eau par création de banquettes végétales (terre glaise) avec un cordon pierreux en bordure. La largeur plein bord initiale était de 6,5 m en moyenne. La découverte d'un secteur peu recalibré en aval a servi d'étalon pour définir le nouveau gabarit du secteur à renaturer. Elle passe après travaux à 2,80m sur les radiers et de 3 à 3.50m en zone de fosse.
- **Diversification des écoulements** à l'aide de blocs et recharge sédimentaire sur les radiers. Il y a 14 radiers mesurant environ 2m de long chacun. On voit du courant sur tout le tronçon maintenant depuis le pont (chantier vitrine).
- **Abattage des peupliers cultivars** et remplacement par des espèces adaptées aux cours d'eau.

Le linéaire des travaux : 230m

Quantité de matériaux : 297 m³ de terre glaise ;

14 m³ pour le cordon de pierre Ø100-200mm ;

Recharge granulométrique :

14 m³ Ø10-20mm/14m³ Ø 40-70mm/12 m³ Ø100-200mm.

Diversification des écoulements : 9 m³ de blocs Ø200-500 mm

Informations complémentaires sur la prestation :

- La hauteur de vase pouvait atteindre **2 mètres** par endroit rendant difficile certaines parties du chantier.

- **30% de terre glaise a été ajouté au volume théorique calculé à 225 m³** (cf : [guide AFB : https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/node/473](https://professionnels.afbiodiversite.fr/fr/node/473)) **pour assurer la portance des banquettes dans ce contexte vaseux.** Elles ont dû être reprises plusieurs fois car elles s'enfonçaient d'une dizaine de centimètres dès le lendemain de leur installation. Nous estimons aujourd'hui qu'il aurait fallu plutôt autour de 40% de terre glaise supplémentaire pour éviter cette complication. La dernière banquette a été moins servie en raison de cet écart théorie/terrain. Il lui manquerait 20m³ pour être à l'optimum.

Le coût important de ce matériau non mobilisable sur place (18€/m³), est une des limites du projet malgré la proximité de la source d'approvisionnement à 2 km.

- **Nous avons fait le choix de ne pas enlever de vase** pour des raisons de coûts (analyses de contamination des sédiments + transport) sauf sur une partie où quelques godets ont été placés sur une banquette très en amont sans visuel pour les riverains afin de tester l'exploitation de la banque de graine (résultat peu probant).

Actions transversales : IBGN et IPR réalisé avant travaux et prévu en n+2 ; **suivi photographique** du linéaire renaturé sur plusieurs années ; **création de deux panneaux pédagogiques** expliquant les travaux réalisés ; **actions pédagogiques avec les enfants** de l'école de la commune : animation et partenariat pour la plantation de végétaux (carex, joncs,...).

Contact pour tout renseignement sur ce projet :

TMR: Kévin PINEAU - kevin.pineau@territoiresvendomois.fr - 02 54 89 47 64

Directrice : Natacha MOSNIER - natacha.mosnier@territoiresvendomois.fr - 02 54 89 47 62

Conseiller communautaire GEMAPI au moment de travaux :

Philippe CHAMBRIER - Hôtel de ville et de communauté - 41106 VENDÔME.

Retrouvez l'ensemble des fiches du Répertoire d'Exemples TMR sur www.tmr-lathus.fr

